

Communiqué - Élections provinciales – Le Collectif Virage demande aux candidats de s’engager clairement afin de placer la mobilité durable au cœur de leurs propositions

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Lévis, le 26 septembre 2022 – Durant la campagne électorale provinciale, les candidats prendront des engagements en matière de mobilité et proposeront différentes orientations à la population afin de favoriser les déplacements dans les villes du Québec.

Fidèle à sa mission, le Collectif Virage demande aux candidats de s’engager dans des actions qui mèneront à une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au transport, à une diminution de la congestion routière, à une sécurité accrue des déplacements à pied et à vélo, ainsi qu’à une augmentation significative des parts modales associées aux transports en commun et actifs.

En matière de mobilité durable, les besoins sont grands et les attentes, élevées. La ville de Lévis a un lourd historique de développement favorable aux déplacements en véhicule, particulièrement en auto solo. Le temps est venu de migrer vers un nouveau mode de développement urbain. L’accentuation de la crise écologique et l’augmentation considérable du trafic urbain ces dernières années l’exigent. D’ailleurs, nous sommes persuadés que les différents candidats à l’élection provinciale comprennent l’importance d’investir davantage, dès maintenant, dans le déploiement d’alternatives en matière de mobilité favorables à la protection de l’environnement et au maintien de la qualité de vie.

Ainsi, le Collectif Virage soumet ses six demandes électorales¹ aux différents candidats et attend leurs engagements par rapport à celles-ci :

1. Combattre la dépendance à l’auto dans les villes.
2. Identifier et évaluer des solutions de transport interrives répondant aux critères du développement durable.
3. Garantir la pérennité du pont de Québec en assurant son entretien et en créant un centre d’interprétation.

1. Des détails supplémentaires concernant les demandes figurent en annexe du présent communiqué.

4. Assurer l'entretien du pont Pierre-Laporte et étudier la possibilité d'y aménager des voies dynamiques.
5. Accélérer le développement du transport collectif à Lévis, en particulier sur le boulevard Guillaume-Couture, la route des Rivières et le boulevard Marie-Victorin.
6. Veiller au maintien des services actuels de la traverse ainsi qu'à leur bonification.

Le gouvernement du Québec doit s'engager plus activement dans la recherche de solutions de mobilité durable

Le développement des villes, et particulièrement des villes en plein essor économique et démographique comme Lévis, comporte des enjeux importants qui ne feront que s'accroître au fil du temps. Une congestion routière grandissante, une pression accrue sur les milieux naturels, ainsi que des obligations financières croissantes ne sont que quelques exemples des réalités de plus en plus prégnantes pour les villes. Le gouvernement du Québec a un rôle crucial à jouer dans la résolution de ces enjeux. Pour les années à venir, des gestes audacieux et transformateurs sont attendus. Les défis liés à la crise écologique nous y obligent. La passivité n'est plus une option. L'urgence climatique, c'est maintenant.

----30----

À propos du Collectif Virage

Fondé à Lévis en décembre 2019, le Collectif Virage est un regroupement citoyen ayant pour mission de sensibiliser les citoyens et les élus lévisiens à l'importance de développer une mobilité durable axée sur le transport collectif et actif.

Pour en connaître davantage sur le Collectif, visitez la page facebook.com/collectifvirage et son site web collectifvirage.com.

ANNEXE - Détails supplémentaires concernant les demandes

1) Combattre la dépendance à l'auto dans les villes.

Pour combattre la dépendance à l'auto solo, il est impératif de revoir la façon dont nous aménageons nos villes, de manière à créer des quartiers à échelle humaine offrant des services de proximité et constituant de véritables milieux de vie. Pour ce faire, le gouvernement du Québec a la responsabilité d'énoncer des lignes directrices en matière d'aménagement urbain incitant à une densification douce et à une meilleure protection du territoire agricole et des aires naturelles. Le gouvernement doit aussi veiller à l'application de telles lignes directrices par les municipalités et les soutenir financièrement à cette fin.

2) Identifier et évaluer des solutions de transport interrives répondant aux critères du développement durable.

Il existe une panoplie de solutions de remplacement au projet de troisième lien actuellement proposé par le gouvernement du Québec pour diminuer la congestion entre les deux rives. Toutefois, la prise en compte de ces alternatives par des experts en matière de mobilité et d'infrastructures a cruellement fait défaut depuis que le gouvernement a proposé son projet. Afin de ramener un peu d'objectivité dans le débat, nous demandons la création d'un bureau de projet indépendant ou l'octroi de budgets à des chercheurs pour la recherche de solutions efficaces aux problèmes de congestion entre les deux rives, dans le respect des principes du développement durable.

3) Garantir la pérennité du pont de Québec en assurant son entretien et en créant un centre d'interprétation.

L'histoire de Lévis est intimement liée à celle du pont de Québec. La saga entourant ce lien crucial entre les deux rives démontre que celui-ci ne peut plus demeurer la propriété du Canadien National. Le rachat du pont par les pouvoirs publics semble donc la meilleure façon d'assurer son avenir à long terme. Le pont recèle par ailleurs une importance stratégique pour le maintien et le déploiement de solutions de transport durable. En effet, le remplacement du tablier du pont représente une excellente occasion d'y intégrer un véritable lien pour les vélos et les piétons, de même qu'un mode de transport collectif prioritaire. Enfin, nous croyons qu'avec la création d'un centre d'interprétation à Lévis dédié au pont de Québec, ce dernier ne pourra plus être relégué aux oubliettes.

4) Assurer l'entretien du pont Pierre-Laporte et étudier la possibilité d'y aménager des voies dynamiques.

Dans les derniers mois, des rapports techniques réalisés par le ministère des Transports du Québec ont révélé des signes d'usure inquiétants sur le pont Pierre-Laporte. Il aura fallu attendre le cri d'alarme d'employés vigilants pour que ce problème soit connu du public et que le gouvernement réagisse en débloquant des sommes pour un entretien d'urgence du pont. Au-delà de ces opérations catastrophes, l'entretien du pont doit faire l'objet d'un examen en profondeur et plus systématique, de manière à maximiser sa durée de vie. Tout comme le pont de Québec, ce pont peut, lui aussi, contribuer à la fluidification des déplacements entre les deux rives dans les années à venir. À cet égard, l'étude sur l'utilisation des voies dynamiques sur le pont réalisée en 1992 devrait faire l'objet d'une mise à jour.

5) Accélérer le développement du transport collectif et actif à Lévis, en particulier sur le boulevard Guillaume-Couture, la route des Rivières et le boulevard Marie-Victorin.

Le développement immobilier accéléré le long des principales artères lévisiennes nécessite un aménagement de transport durable tout aussi rapide. Au rythme actuel, les investissements consacrés aux diverses phases du réseau structurant à Lévis ne permettront pas un transfert modal pour diminuer la congestion routière sur la rive sud. Le gouvernement doit investir plus rapidement le long du boulevard Guillaume-Couture, de la route des Rivières et du boulevard Marie-Victorin pour offrir des options viables aux citoyens des nouveaux quartiers. Il en va de même pour les options de transport actif comme la marche et le vélo.

6) Veiller au maintien des services actuels de la traverse ainsi qu'à leur bonification.

La qualité des services de la Société des traversiers entre Lévis et Québec fait les manchettes depuis plusieurs années maintenant. Dans l'optique de maintenir un maximum d'options de déplacement entre les deux rives, le gouvernement doit s'assurer du maintien des services actuels en injectant les fonds nécessaires à l'entretien des traversiers existants ainsi qu'à leur remplacement prochain par des navires à la fine pointe, plus résistants aux bris, utilisant une énergie plus propre et répondant aux exigences les plus strictes. De plus, l'ajout de nouvelles traverses le long du littoral, de même que le recours à d'autres formes de traverses (par exemple exclusivement pour les vélos et les piétons), est à envisager.